Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260321-2026_03_023-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix-huit heures trente minutes (**21 mars 2026** à 18 h 30), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 17 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 17 mars 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, DEROUT Nathalie, DELAPORTE David, LALLOUET Michèle, LEVENEZ Jacques, GARNIER Fabienne, NOEL Bernard, PERON Liza, L'HARIDON Lionel, LAMBOLEY Annick, TOULANCOAT Anthony, DUFOUR Gwénaëlle, CHAMINAND Frédéric, COSQUER Marième, LE SANN Renan, CARRIOU Cyrielle, GOARNISSON Mathieu, CADUDAL Elodie, RIOU Yvon, CORBEL Sabrina, GRISON Tristan, HANQUIER Fabienne, CORRE Marion, GLEVAREC Frédéric, THELLIEZ Nicole, MARQUE Michel.

Était absent excusé : FERELLEC Christophe.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 26

Pouvoir :
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan.

Secrétaire de séance : DEROUT Nathalie

N° 2026-03-023 : Détermination du nombre d'adjoints

Rapporteur : BRABAN Tugdual

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants,
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,
Considérant que le conseil municipal compte 27 membres.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260321-2026_03_023-DE

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, décide la création de 8 postes d'adjoints.

Vote	
Pour	27
Contre	
Abstention	

La Secrétaire de séance,
DEROUT Nathalie



Le Maire,
BRABAN Tugdual

